

**DIPLÔME D'ÉTAT AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE – RÉFÉRENTIEL DE FORMATION**

Correspondance entre le référentiel de certification et les modules de formation

Blocs de compétences	Compétences	Modules de formation	Modalités d'évaluation du bloc de compétences
<b>Bloc 1 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b>	1 - Accompagner l'enfant dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de sa situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires	<b>Module 1. Accompagnement de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale</b> <i>Module spécifique AP</i>	<b>Etude de situation</b> <b>Evaluation des compétences en milieu professionnel</b>
	1bis - Elaborer et mettre en oeuvre des activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale adaptées à l'enfant ou au groupe	<b>Module 1bis. Activités d'éveil, de loisirs, d'éducation et d'accompagnement à la vie sociale</b> <i>Module spécifique AP</i>	
	2 - Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de l'enfant et de son entourage, mettre en oeuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	<b>Module 2. Repérage et prévention des situations à risque</b> <i>Module spécifique AP</i>	
<b>Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en oeuvre de soins adaptés en collaboration</b>	3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins	<b>Module 3. Evaluation de l'état clinique d'une personne</b> <i>Module spécifique AP</i>	<b>Etude de situation en lien avec les modules 3 et 4</b> <b>Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5</b> <b>Evaluation des compétences en milieu professionnel</b> <b>Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2</b>
	4- Mettre en oeuvre des soins adaptés à l'état clinique de l'enfant	<b>Module 4. Mise en oeuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement</b> <i>Module spécifique AP</i>	
	5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	<b>Module 5. Accompagnement de la mobilité de la personne aidée</b>	
<b>Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants</b>	6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage	<b>Module 6. Relation et communication avec les personnes et leur entourage</b>	<b>Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée</b> <b>Evaluation des compétences en milieu professionnel</b>
	7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	<b>Module 7. Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs</b>	
<b>Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention</b>	8- Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés	<b>Module 8. Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés</b>	<b>Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel</b> <b>Evaluation des compétences en milieu professionnel</b>
	9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins		
<b>Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques</b>	10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités	<b>Module 9. Traitement des informations</b>	<b>Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée</b> <b>Evaluation des compétences en milieu professionnel</b>
	11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques	<b>Module 10. Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques</b>	